

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

**ABONNEMENTS**

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)  
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus  
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

**RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY**

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

**ANNONCES**

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne  
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publitas**, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

## Nos mines de charbon

I

L'« Apaval », comme s'est baptisée la société qui groupe en faisceau les exploitations d'antracite du Valais, avait eu la pensée de convier la presse suisse à visiter ses mines et leurs installations. Quoique cette visite se soit rencontrée au lendemain de l'abondante chute de neige de la semaine dernière, elle a laissé chez tous nos confrères de la Suisse qui y vinrent un très agréable souvenir.

Evidemment, il a fallu, le premier jour, renoncer à graver les pentes chargées de neige de Dorénavant, où les galeries s'ouvrent à l'altitude considérable de 1650 mètres. Néanmoins, l'arrêt de Vernayaz ne fut pas superflu. Les grandes installations de l'usine attenante à la voie ferrée, bien qu'encore incomplètes, doivent être classées au rang de nos premières curiosités industrielles. La mine même, aux abords de laquelle s'est improvisé un village d'environ 300 ouvriers, expédie à chaque instant, sur des câbles d'acier de 3 kilomètres 700 de longueur, des bennes suspendues chargées de charbon brut, dit « tout-venant » en terme de métier.

Ce charbon était naguère livré tel quel au commerce. L'office de l'Apaval est précisément de détruire la réputation défavorable que valait à l'antracite du Valais ce mélange des matières. Aussi l'opération du triage qui est la tâche d'une équipe nombreuse de jeunes filles va-t-elle réhabiliter prochainement cette industrie.

Lorsqu'une benne arrive à l'usine et que le câble remporte en échange la benne précédente, l'arrivant est culbutée. Sa charge est d'abord dégagée des matières en poussière, puis les gros morceaux passent au concassage, assuré par des broyeur mécaniques. Un élévateur apporte au criblage les morceaux ainsi égalisés, puis le long des cribles, les trieuses alignées guettent et happent au passage les morceaux non combustibles. Cette distinction à faire entre le charbon pur et le schiste qui a voisiné avec lui réclame un coup d'œil et une attention exercés.

Tel est, en quelques lignes, l'exposé du fonctionnement de cette usine, dont de vastes locaux, non encore aménagés, annoncent les futurs développements. Au nombre de ceux-ci il faut mentionner le briquetage, autrement dit la fabrication d'agglomérés sous forme de briques ou de boulets au moyen du poussier. L'agrégat de ces poussières s'obtient au moyen d'une matière bitumineuse qui est le brai de pétrole importé d'Autriche. La présence d'une provision de ce produit représentant la valeur d'un million atteste que cette branche supplémentaire de la fabrication de combustible valaisan va commencer incessamment.

Tout ce fonctionnement compliqué s'éclaire par les exposés de MM. les ingénieurs. M. Dufour, de la maison Piccard, Pictet, de Genève, nous établit avec une grande compétence le plan général des installations dont MM. Georges Lorétan, président et Jules Conchepin, directeur technique de l'Apaval, nous aident à saisir les détails.

Le nombre d'ouvriers employés dans les mines est d'environ 600, sans compter ceux qui ne sont pas occupés directement à la mine.

Le triage et le calibrage se font toujours plus soigneusement sous le contrôle sévère de l'Apaval, qui a un personnel spécial affecté à ce contrôle.

Le triage consiste spécialement dans l'éloignement des schistes et du quartz, que l'on rencontre dans presque tous les filons en exploitation. Le calibrage comprend l'opération nécessaire à la séparation des différents gros-seurs : poussier à fr. 750 le wagon de 10 tonnes ; tout-venant à fr. 1000 ; morceaux de plus de 40 millimètres avec un maximum de 10% de menu à fr. 1200 ; anthracite en noisette de 8/40 millimètres à fr. 1600. Ces prix s'entendent franco wagon gare expéditrice.

D'après les prescriptions fédérales, le teneur en cendres ne doit pas dépasser 10%. La valeur calorifique moyenne des anthra-

cites valaisans est de 4600 calories et la teneur en cendres varie de 10 à 40%.

La production de 1918 est de 36539 tonnes pour les 11 premiers mois, selon tableau annexé.

La prospection faite à ce jour a découvert environ 40.000 tonnes d'antracite immédiatement exploitable et la richesse totale des gisements valaisans peut être évaluée à environ 1 million de tonnes, soit 100.000 wagons.

D'après les expériences faites, c'est le concassé 8/40 millimètres qui s'adapte le mieux aux besoins domestiques (chauffage et cuisine). Si l'on prend du plus gros calibre, il reste un noyau non brûlé, par le fait que la partie brûlée produit une cendre formant gangue, qui ne tombe pas en poussière. Ce concassé, jusqu'à 80 millimètres s'adapte, par contre, parfaitement bien aux chauffages centraux et autres installations à fort tirage.

Les autres genres d'antracites (poussier, tout-venant et gros morceaux) trouvent leur emploi dans l'industrie.

Par sa combustion lente et son dégagement de chaleur, l'antracite valaisan constitue un combustible économique par rapport aux charbons flambants, qui brûlent trop rapidement.

Des essais faits avec des briquettes et surtout des boulets composés de poussières valaisans et d'autres agglomérés tels que le brai ou la poix de pétrole, ont donné des résultats très satisfaisants ; on peut même affirmer que la fabrication de boulets constituera à l'avenir la principale application de nos poussières et en assurera un écoulement facile.

Une installation très importante de briquetage va bientôt être mise en exploitation à Vernayaz par la Dorénavant S. A., et d'autres briqueteries sont à l'étude dans la région de Sion et ailleurs.

Le capital placé dans les mines du Valais se monte à environ 11 millions. Il a été fourni par des sociétés et des particuliers sans aucune contribution de l'Etat ou de la Confédération.

Au point de vue des transports, le débouché des anthracites valaisans est assuré, pour la Suisse, des deux côtés, par la ligne de Lausanne et par celle du Lötschberg, et, pour l'Italie, lorsque les circonstances le permettront, par la ligne du Simplon, desservant la région industrielle lombarde, dont la proximité permettra la concurrence avec les transports venant de Gènes. Il est à remarquer que l'Italie avait déjà commencé à utiliser de nos anthracites lorsque l'interdiction fédérale d'exportation est venue arrêter ces achats, qui ne manqueront pas de reprendre dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ajoutons encore, pour ce qui concerne les transports, que la Confédération, pour des raisons d'économie de charbon sur les C. F. F., avait interdit le transport au-delà de la ligne Saignelégier-Berne-Lötschberg. Un adoucissement notable a été apporté dernièrement à cette interdiction, en ce sens que le concassé de tout calibre peut être transporté sans autre formalité dans les cantons de Berne, Soleure, Bâle, Argovie, Lucerne et Zurich, situés à l'est de cette ligne. De plus, les autorisations de transport sont accordées, sur demandes, pour les autres formes d'antracite destinées à ces cantons. (A suivre.)

## ECHOS

Ce que femme veut... ne réussit pas toujours.

Les internés nous ont quittés et leur départ a fait pleurer bien des beaux yeux. Peut-être les délaissées se consolent-elles en lisant la méseventure arrivée à quelques jeunes filles de l'Oberland bernois. Celles-ci voulaient à tout prix accompagner les internés qui avaient conquis leur tendre cœur, mais défense formelle fut faite de monter dans les mêmes voitures que les militaires. Le chef de gare conseilla donc aux demoiselles de monter toutes dans le même wagon, le dernier du convoi, ce qu'elles firent de bonne grâce. Un coup de sifflet et le train s'ébranle, disparaît à la prochaine courbe... laissant derrière lui le

wagon, décroché au bon moment, dans lequel sanglotaient les inconsolables.

Il paraît que le cruel chef de gare ne s'est pas montré de huit jours, crainte d'être écharpé!

## La liquidation

Le roi d'Italie à Paris

Paris où se répètent de jour en jour les visites royales et présidentielles a reçu cette semaine dernière le roi d'Italie accompagné de son fils, le prince du Piémont.

Dans le discours qu'il a prononcé à sa réception à l'Hôtel-de-Ville, le roi a dit notamment :

Les liens unissant les deux pays ont leur base profonde et indestructible dans l'âme même des peuples et la solidarité de ces liens est bien supérieure aux vicissitudes et aux combinaisons politiques et en est indépendante. L'instinct des peuples ne se trompe jamais. Les deux grandes nations méditerranéennes à qui la destinée a confié la grande mission de la civilisation et du progrès dans le monde, ne peuvent que suivre d'un plein accord les voies lumineuses de l'histoire. Il appartient donc aux hommes d'Etat de construire sur cette base un édifice dont la splendeur ne sera pas égalée dans le cours des temps.

En terminant, le roi a salué la mémoire des soldats de France et d'Italie qui ont versé généreusement leur sang.

Laissez-moi, dit-il, évoquer la mémoire impérissable de nos morts glorieux, de la jeunesse qui donna sa vie au nom de leur idéal. Ces radieux morts, qui de leurs tombeaux, à jamais honorés, nous disent, à nous Français et Italiens : « Frères, ne cessez jamais de vous aimer! »

Vendredi soir, le roi d'Italie a offert un dîner, à l'ambassade, en l'honneur de M. Poincaré. Une soixantaine de convives y ont assisté, comprenant le corps diplomatique, MM. Orlando, Sonnino, les présidents du Sénat et de la Chambre, des ministres et notabilités. Ce dîner a été suivi d'une brillante réception.

### Les Alsaciens changent d'uniforme

La commission allemande de l'armistice à Spa annonce que sur les instances pressantes de l'Allemagne, la fermeture générale de la frontière d'Alsace-Lorraine a été abolie pour les Alsaciens démobilisés. Ceux-ci peuvent donc maintenant rentrer dans leurs foyers.

### En Allemagne

Des démonstrations se sont produites de nouveau ces jours derniers à Berlin. 8000 grévistes de l'industrie du fer ont apparu et envoyé une délégation. Liebknecht, en automobile, a harangué les grévistes. Le commissaire du peuple Barth tente de calmer les manifestants et se fait répondre violemment par Liebknecht, qui invite le peuple à renverser le gouvernement Scheidemann-Ebert-Haase. Discussions confuses auxquelles prennent part plusieurs orateurs. De nombreuses motions sont présentées, l'une entre autres, demandant qu'il ne soit laissé à la classe bourgeoise que le 4% de son capital et que le reste aille aux caisses de l'Etat.

La nomination, pour remplacer le Dr Solf aux affaires étrangères, du comte Brockdorff-Rantzau, descendant de Bismarck, dont le nom a été prononcé en 1917 pour le poste de chancelier, achève d'édifier la presse alliée sur la sincérité de la prétendue rupture de l'Allemagne nouvelle avec les doctrines du gouvernement et du régime abolis.

### La disette à Vienne

L'Assemblée nationale austro-allemande a accepté le projet de loi concernant l'établissement des responsabilités et la poursuite pénale des chefs de la guerre actuelle.

Le secrétaire d'Etat Hanusch a parlé du manque de travail, causé par la pénurie de charbon. A Vienne seulement, on compte 48.000 sans-travail. Ce nombre augmente.

### Les amertumes de la fuite

On mande de La Haye à la Gazette de Francfort que l'état de santé de l'ex-impératrice est tel qu'elle ne verra probablement pas la nouvelle année. L'ex-empereur est également gravement malade.

### La conférence de la paix

Interviewé par un représentant du Times, le président Wilson a dit notamment :

Versailles doit être une réunion des serviteurs des peuples représentés par des délégués. Nous devons tous nous concerter et mettre en commun ce que nous aurons acquis pour le profit des idéaux qui sont communs à nous tous.

Les peuples de Grande-Bretagne et d'Amérique ont la même conception de la liberté et de la justice. Il est essentiel, pour la paix future du monde, que la coopération la plus franche et la plus généreuse entente existent entre les démocrates de langue anglaise. Nous comprenons les grands problèmes que la guerre a posés au peuple anglais et nous nous rendons parfaitement compte des questions spéciales internationales qui se présentent du fait de votre position comme empire insulaire.

Dans le discours qu'il a prononcé samedi à la cérémonie de la Sorbonne, M. Wilson s'est déclaré d'accord avec l'opinion que la guerre ne fut pas seulement une guerre entre les nations, mais une guerre entre deux systèmes de culture : un système d'agression, se servant de toutes les facultés de l'intelligence pour accabler l'humanité, et un système rappelant l'une des plus hautes traditions humaines, et toutes les luttes des hommes d'un indomptable courage bataillant partout pour atteindre le droit et aspirant par dessus toutes choses à la liberté.

« La tâche des négociateurs de la paix, a ajouté M. Wilson, est singulièrement simplifiée par le fait qu'ils ne sont les maîtres de personne, mais qu'ils sont les serviteurs de l'humanité. »

M. Wilson expose ensuite sa conception de la Ligue des Nations.

## Chambres fédérales

Les Chambres viennent de se séparer après trois semaines de session.

### Représentation proportionnelle

Le Conseil national, dans le cours de cette dernière semaine, a notamment repris le débat sur la loi d'application de la Proportionnelle.

Après la disposition concernant le « cumul » c'est-à-dire le droit de porter plus d'une fois le même nom sur le même bulletin, un des points importants de la discussion a été la proposition de l'établissement du vote obligatoire. Toutefois la plupart des députés et des citoyens estiment que le vote obligatoire doit cheminer à part et faire l'objet d'une loi indépendante de la réforme constitutionnelle, afin d'être applicable à d'autres votes qu'à celui pour le renouvellement du Conseil national. Le motionnaire, M. Bühlmann, a présenté un amendement dans ce sens. Combattu par MM. Strauß, Calame, Schneeberger, Feigenwinter, Michel, cette proposition a été cependant acceptée, puis le projet de loi adopté dans son ensemble par 97 voix contre 9.

### Budget et dépenses militaires

Judi, au cours de la discussion du budget, qui boucle par un déficit de 83 millions, sans parler d'une partie des allocations de renchérissement, le chapitre des dépenses militaires a subi un assaut violent, d'abord de la part de M. Piguet rapporteur, qui annonce que le Conseil des Etats a renvoyé le budget militaire au Conseil fédéral en l'invitant à opérer des réductions importantes, et de M. Evégnoz qui considère que la guerre étant terminée, il n'y a pas d'inconvénient de biffer une grande partie des dépenses et de s'en tenir à un budget militaire de 30 à 36 millions au maximum. L'orateur critique, en outre, le recrutement de la classe 1919 et de-



mande que cette année le repos soit complet. L'armée a fait son devoir pendant quatre ans. Donnons maintenant un bon exemple au monde, conclut le député du Valais central.

M. Motta annonce que les dépenses prévues s'élèvent à 320 millions contre 192 en 1913. Les recettes se sont élevées, pendant la même période, de 180 à 260 millions. Il déclare que le déficit, en raison des allocations de renchérissement, dépassera 100 millions. Il faut économiser partout où cela est possible. La tâche du Département des finances est devenue ingrate.

MM. Daucourt, Naine, Huggler et Chuard ayant critiqué les dépenses militaires, notamment celles pour les fortifications, M. Decoppet, chef du département militaire, finit par préavis pour une économie de plus de dix millions. Approuvé.

## VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

M. Rob Euchariste, à Granges, est désigné comme membre du tribunal arbitral chargé de trancher une difficulté pendante entre les entrepreneurs X. X., d'une part, et le Département des Travaux publics, d'autre part, concernant les frais des travaux de construction de la route Salins-Agettes.

— Le Conseil d'Etat adopte les arrêtés ci-après :

1. concernant l'abrogation de divers arrêtés pris par suite de la situation extraordinaire provoquée par la guerre mondiale;
2. concernant le fonds phylloxérique.

— Il décide de donner un effet rétroactif à l'arrêté cantonal du 19 novembre 1918, concernant le paiement d'indemnités, en cas de maladie ou de décès, aux personnes (ou à leurs ayants-droit) chargées de soigner les grippés.

— Au vu du rapport du médecin cantonal sur l'état sanitaire, et pour éviter une nouvelle recrudescence de l'épidémie de grippe, il ne sera pas accordé de vacances de Noël, cette année, aux élèves de nos établissements d'enseignement secondaire (collèges et écoles normales).

**Avalanches au Lötschberg.** — La direction du Lötschberg communique que par suite des fortes chutes de neige, des avalanches se sont produites en plusieurs points, interrompant la circulation.

Une locomotive qui cherchait à frayer un passage à un train a été surprise par une avalanche et précipitée au bas d'un talus. Les hommes se trouvant sur la locomotive n'ont été que légèrement blessés. Les dégâts sont peu importants.

**Bétail de boucherie.** — Un convoi de bétail de boucherie pour l'armée suisse aura lieu le 27 décembre 1918, à 8 h. du matin, à Monthey.

S'annoncer à M. J. de Riedmatten, commissaire cantonal, à Sion.

**Démobilisation.** — On annonce pour le 28 décembre la démobilisation définitive des troupes de la garnison de St-Maurice et le licenciement de son état-major.

C'est le retour au *statu quo* d'avant la guerre.

**Incendie.** — L'incendie à Fully relaté ces jours par divers journaux, s'est produit au début du mois d'août et le *Confédéré* a mentionné le fait dans le n° du 10 août.

**Militaire.** — Le capitaine Marc Morand, de Martigny, a été nommé commandant de la comp. II/11.

**Sion.** — *Ravitaillement.* — La distribution des cartes pour le mois de janvier 1919 se fera dans le même ordre que les mois précédents. Les jours de distribution seront les suivants : 26, 27, 28 et 30 décembre. Vu les arrivages tardifs du fromage, les cartes seront valables jusqu'à fin décembre. Les personnes qui n'auront pas encore pu acheter leur fromage pourront s'adresser au Service communal de ravitaillement.

— *Ecoles primaires.* — En suite d'un rapport médical favorable, la Commission scolaire a décidé la réouverture des écoles primaires pour le 2 janvier, à 8 h.  $\frac{1}{2}$  du matin.

## Page d'histoire

La version de von Kluck sur la première défaite de la Marne

Selon la *Corriere della Sera*, un industriel suédois, M. Christansen, a eu à Berlin une fort intéressante conversation avec le général von Kluck qui commandait les forces allemandes à la première défaite de la Marne.

Voici comment von Kluck a expliqué cette défaite qui fut peut-être décisive pour la guerre. Sa version mérite d'être connue car elle contient plus d'un détail inédit.

« Contrairement à ce qui a été dit, je ne suis pas l'auteur du plan de campagne de la marche sur Paris. Je n'ai jamais pensé que la chute de cette ville aurait suffi pour obliger la France à capituler. Je crois qu'on n'aurait pu obtenir ce résultat qu'en donnant au gouvernement français l'impression qu'il était isolé : à cet effet, il était nécessaire tout d'abord de marcher le long du littoral. Il ne suffisait pas d'aller vite, il fallait encore être prévoyant. Mais d'autres considérations prévalurent. On avait préparé un immense drapeau de 20 mètres de côté, c'est-à-dire de quatre cents mètres carrés, qui devait être hissé sur la tour Eiffel. D'autre part, à cette époque tout paraissait nous réussir. L'empereur exultait ; moi-même j'étais complètement surpris. Je m'attendais après Charleroi à une résistance obstinée et j'apprenais par contre d'heure en heure que les armées françaises se repliaient dans le plus grand désordre. Nous étions fondés de croire à une désorganisation complète. Je sais que l'on s'est étonné partout du fait que je ne suis pas entré dans la capitale dont aucun obstacle sérieux ne me séparait. A Berlin même, on a été désagréablement surpris de ce fait. C'est vrai ; l'entrée à Paris était prévue pour le 2 septembre, mais un changement étonnant s'était opéré dans l'armée française en quelques heures. Nos patrouilles d'avant-garde et nos aviateurs découvrirent tout à coup que les conditions de la lutte avaient changé. L'armée ennemie, que nous croyions être en débandade, se reconstituait sous nos yeux. L'infanterie, l'artillerie, le génie reprenaient la place qu'ils devaient avoir d'après les meilleures règles de la tactique. Devant cette surprise, qu'aurions-nous dû faire ? Pousser plus en avant eût été pure folie. Malgré les conseils urgents — tout pareils à des ordres — qui me venaient d'en haut, je dus y renoncer.

On a dit que l'effet moral de notre entrée à Paris eût été immense. C'est vrai, mais huit jours après j'aurais eu à affronter derrière moi une nouvelle armée française tout en ayant mes communications coupées. Le seul moyen d'en sortir était de livrer une nouvelle bataille, car celle de Charleroi n'avait pas été décisive. Joffre avait rompu le com-

bat avant de l'avoir perdu définitivement. Il n'y avait pas d'autre moyen de sortie. Il fallait livrer et gagner la bataille : c'est d'elle que dépendait le sort de la guerre. Maintenant, si vous voulez connaître les raisons de l'insuccès, lisez les journaux de l'époque. Il y est question du manque de munitions, du défaut de ravitaillement. Tout cela est exact. Mais il est une raison qui prime toutes les autres et qui est décisive. C'est l'attitude des soldats français. Que des hommes se fassent tuer sur place, c'est un fait prévu dans tout plan de bataille ; mais que des hommes qui ont reculé pendant dix jours, qui sont à terre à moitié morts de fatigue, puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est une chose impossible à prévoir et dont nos écoles de guerre n'avaient jamais parlé. »

On ne saurait rendre un plus bel hommage à l'armée française et à ses chefs.

## EN SUISSE

La visite de Wilson

Genève, qui a fait samedi à M. Ador une réception enthousiaste et solennelle à l'occasion de son élévation à la présidence de la Confédération, s'apprête à en faire une qui sera certainement plus grandiose et surtout plus inédite au président de la grande république américaine.

Depuis quelque temps, en effet, on avait parlé, d'abord d'une rencontre de MM. Wilson et Ador, puis d'un arrêt de M. Wilson à Genève, ce qui n'eût pas été tout à fait une visite officielle. Aujourd'hui, d'après une information privée que les *Basler Nachrichten* reçoivent de Berne, il se confirmerait que M. Wilson traversera la Suisse lorsqu'il se rendra en Italie. Il arriverait samedi prochain et visiterait les villes de Genève et de Berne.

Quoiqu'une attention particulière du président américain à l'égard de la Suisse romande nous eût été très sensible, nous ne pouvons que nous réjouir de le voir disposé à visiter notre Ville fédérale, parce que si nos Confédérés de langue allemande ne se sont pas montrés dignes des bonnes grâces américaines au même degré que les populations de langue française, la présence du premier magistrat de la grande République produira certainement le plus heureux effet sur les esprits dans les cantons nord-orientaux.

Ceux qui s'entent si bien s'honorer de la visite de l'empereur fanfaron, en 1912, ne sauraient manquer d'éprouver un peu de chaleur nouvelle à ce rapprochement, malgré l'effacement de l'ex-général Wille et de son petit-fils, le filleul du Fugitif.

Un désaveu retentissant

Une assemblée de la section de Berne de l'Union du personnel des postes, télégraphes et douanes a constaté avec un grand regret que la grève avait été proclamée par un comité n'appartenant pas à la section de Berne et que le comité l'a approuvée sans que les membres aient été consultés. L'assemblée a condamné de la façon la plus énergique cette manière de procéder. Elle a déclaré en outre retirer au comité sa confiance et le droit d'agir à l'avenir au nom de la section de Berne.

Elle a nommé pour cette section un comité de onze membres qui s'efforcera d'obtenir par tous les moyens que la fortune de la section lui soit remise et qui agira auprès du comité central et de l'assemblée des délégués pour que le droit de constituer une section de l'Union soit retiré au groupe socialiste.

L'assemblée a adressé en même temps aux autorités fédérales une requête les priant de faire droit aussi rapidement que possible au postulat du personnel.

sion naissante de M. Fourmont pour cette belle fille ; et il n'avait pas craint de prévenir Julienne :

— Angéline veut vous prendre votre père.

Et, sans doute, Angéline aurait déjà pu réaliser ses rêves ambitieux et mis la main sur la belle fortune de M. Fourmont, si Julienne n'avait déclaré à son père qu'elle ne l'aimerait plus le jour où il se remarierait.

— Mais je t'assure que je n'y songe même pas, avait répondu le notaire, un peu honteux.

C'était à partir de ce moment que la guerre avait commencé entre Julienne et Angéline, une guerre de femmes, pleine de finesse, de ruses, sans que jamais une discussion éclatât en face. Et, comme c'était Claude qui avait percé à jour tous les projets d'Angéline, il était naturel que celle-ci employât toute son influence à le faire renvoyer de l'étude. Claude réfléchissait à tout cela, pendant que le courant, entraînant son canot, le ramenait en pleine Seine. Il se laissait aller, tentement, se demandant comment se dénouerait cette situation, qui devenait de plus en plus tendue.

— Chez nous, au moins, murmura-t-il, ce sera bien plus simple. Dès que le commandant Morain aura octroyé son consentement, j'étendrai mes deux mains sur Serge et sur l'hérésie ; et je les bénirai ! Il regarda sa montre : sept heures avaient sonné.

— Si je rentrais ! pensa-t-il.

Mais, par un sentiment de délicatesse, il voulut retarder son retour. Il savait que Serge apprendrait

Les traitements des cheminots

D'après des comptes rendus de presse, dans une assemblée publique qui a eu lieu à Zurich, un conducteur de locomotive a fourni, sur quelques traitements du personnel des C. F. F., des renseignements qui doivent être rectifiés. Il a prétendu entre autres qu'un conducteur de locomotive touche un maximum de 3600 fr., outre différentes allocations à peine suffisantes pour couvrir les frais de déplacement.

Un communiqué établit que le personnel des trains a touché en 1918 les traitements moyens suivants : conducteur de locomotive, 6700 fr. ; chauffeur de locomotive, 5100 fr. ; chef de train, 6050 fr. ; conducteur 5210 fr. ; serre-frein, 4720 fr. Avec les allocations de renchérissement prévues pour 1919, ces traitements seront très sensiblement élevés.

On peut attendre la publication de renseignements plus détaillés sur les traitements du personnel des trains des C. F. F.

Nous convenons volontiers que parmi beaucoup de métiers, celui de conducteur ou chauffeur de locomotive est des plus pénibles, mais on reconnaît avec nous que mainte autre profession où l'effort intellectuel est autrement considérable n'est pas — tant s'en faut — si largement rétribuée. Nous ne parlons pas du métier d'agriculteur qui, s'il n'exige pas de connaissances spéciales exigeant un apprentissage prolongé, est, par contre, à la merci du temps : gel, sécheresse, grêle, etc., et sans profit durant la mauvaise saison.

Les relations économiques franco-suisse

On lit dans le *Journal de Genève* :

« Les journaux français nous informent qu'une commission envisage la suppression de l'état de siège et, par conséquent, de la censure.

Rien ne saurait être plus favorable à l'expansion du commerce français. Il est incontestable que l'activité industrielle de nos voisins est sérieusement handicapée par des mesures qui se justifiaient parfaitement en temps de guerre, mais qui nuisent aujourd'hui au premier chef.

Le retard invraisemblable apporté dans les communications postales et même télégraphiques, des formalités inspirées d'habitude administratives surannées, tout concourt à mettre le commerce français dans une véritable infériorité vis-à-vis de celui de ses alliés.

En ce qui nous concerne, persuadés que notre commerce aura beaucoup à retirer de relations plus suivies que précédemment avec la France, nous saluerons avec satisfaction toute disposition de nature à faciliter ces relations.

La confiance commerciale est basée sur le contrôle, mais non sur l'inquisition. La France démocratique le prouvera demain à ceux qui s'efforcent de miner par avance son expansion économique en la représentant inféodée à des méthodes vétustes et inutiles. »

Résultats définitifs du premier impôt de guerre

Le rapport des résultats définitifs donnés par l'impôt de guerre vient de paraître. La contribution du canton de Zurich, ascendant en chiffres ronds à 30 millions, est la plus forte, puis vient Bâle-Ville dont la contribution s'élève à 16 millions, Berne 15 millions, Genève 14, Vaud 10, St-Gall 6, etc.

En calculant le montant de l'imposition par tête, on obtient pour Bâle-Ville 115 fr., Genève 89, Glaris 75, Schaffhouse 63, Zurich 55, etc. Les contributions volontaires personnelles sont de 240.000 fr.

Le montant total de l'impôt ascende à fr. 125.470.948. Sur cette somme, 100 millions, soit les  $\frac{4}{5}$ , sont attribués à la Confédération.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Chalmers-Lévy, éditeur à Paris

AVENTURES PARISIENNES 21

## La Mèche d'or

par

PIERRE SALES

VIII

OU CLAUDE EST SAUVÉ PAR SON AMOUR  
POUR LE CANOTAGE

Julienne se leva ; et, mettant ses deux mains sur sa bouche, elle envoya un baiser à Claude ; puis elle recommença deux fois :

— Pour Thérèse... Pour votre mère... Pour vous !...

— Quoi ! vous partez ?

— Oui, entendez !

De nouveau, le cri de la chouette leur arriva :

— C'est le signal de Jacquet. Il est convenu qu'il doit le lancer, si on me cherche.

— Sans doute Angéline qui vous espionne ?

Si vous désirez de très jolies cartes de visite pour la Nouvelle Année, Adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny.



**Bons de caisse de la Confédération et réserves de billets de banque, or, écus**

De tous temps, dans les périodes de guerre, des réserves de billets de banque, d'or et d'écus ont été constituées et conservées à la maison ou dans des safes. Pour le propriétaire, ces réserves sont bien productives d'intérêts et exposées au vol ou à être détruites en cas d'incendie.

Au début de la guerre, des sommes considérables ont été mises ainsi en réserve et si une partie de ces fonds a de nouveau été mise en circulation, des sommes importantes restent encore immobilisées et il est temps qu'elles soient rendues à la circulation, d'autant plus que le danger que la Suisse soit impliquée dans la guerre est maintenant écarté.

Ces réserves improductives d'intérêts peuvent être converties actuellement à des conditions exceptionnellement avantageuses en placements à courte échéance par l'achat des Bons de caisse 5% de la Confédération à 1 ou 2 ans, émis pour le ravitaillement du pays. Ces Bons sont actuellement en vente à un prix assurant un rendement de 5 1/2% dans les banques, maisons de banque et caisses d'épargne et de prêts.

Rendre de cette façon à la circulation ces réserves d'or, d'écus et de billets, c'est faciliter le marché de l'argent et contribuer à fournir les moyens nécessaires pour le ravitaillement du pays. C'est un devoir pour chacun.

**Les frontières ouvertes**

Le département politique communique qu'à teneur de nouveaux renseignements, les frontières franco-suisse et franco-espagnole restent ouvertes pour une période indéterminée.

**Suisse et Savoie**

Le Genevois signale la publication de trois volumes dont l'auteur, M. Marius Ferrero, conseiller général et président de la Chambre de commerce d'Annecy, demande la suppression de la neutralité de la Savoie du nord et des privilèges économiques de la zone. Ce n'est sans doute pas un simple hasard qui fait coïncider la publication de cet ouvrage avec la prochaine ouverture des délibérations du Congrès qui fixera les conditions de la paix.

**NEUCHATEL**

**Un repris de justice**

Le nommé Prince, de Neuchâtel, a comparu dernièrement devant le tribunal des assises bernoises. Après avoir quitté Wytzwil où il subsistait sa douzième peine, Prince se mit en devoir de chercher d'autres aventures. On le vit à Berne dans différents hôtels, où il se faisait passer tantôt pour un interné français, tantôt pour un médecin d'un sanatorium mettant ses divers séjours à profit, pour soustraire à une personne qu'il avait invitée à l'hôtel un collier d'or d'une valeur approximative de 350 francs, et une somme de 370 francs à sa logeuse. Il s'en fut alors à Zurich, puis à Wangen où il fit visite à la femme d'un de ses compagnons de réclusion de Wytzwil et à laquelle il se dit être envoyé par son mari pour chercher des vêtements. Celle-ci lui en donna et remit encore au visiteur une somme de cent francs, destinée à son mari. Prise toutefois de scrupules elle avisa la police qui réussit à mettre la main sur le scélérat. Celui-ci vient d'être condamné à deux ans et demi de réclusion.

**ARGOVIE**

**Mort de M. Conradin Zschokke**

On annonce la mort survenue à Arau, à l'âge de 71 ans, de M. Conradin Zschokke, ancien conseiller national, personnalité connue dans toute l'Europe.

M. Zschokke était chef et directeur de l'entreprise de construction Zschokke, qui a exécuté en France, en Italie, en Espagne, en Hollande et au Danemark de grands travaux, notamment des travaux hydrauliques.

Il appartient au parti radical argovien.



canot d'une toile blanche et le confia à un cabaretier qu'il connaissait. Et il se décida enfin à prendre le chemin de fer de ceinture pour rentrer à Paris. Il descendit à la station de Batignolles, à onze heures moins cinq, riant à l'avance des douces gronderies de sa mère, qui, comme toutes les mères, ne vivait plus, lorsqu'elle savait son fils en train de canoter.

S'il était arrivé une demi-heure plus tôt, il aurait trouvé le chef de la Sûreté mettant sa sœur en état d'arrestation. Toutes ses pensées se tournaient maintenant vers Thérèse. Il se représentait le bonheur qu'elle devait éprouver auprès de Serge.

— Chère sœur! murmura-t-il. Comme elle mérite d'être heureuse!

Il remonta bien vite la rue de Rome, mécontent de s'être attardé, et tout étonné de rencontrer une foule de gens, dans ce quartier habituellement désert. Quand il arriva au coin de la rue des Dames, il sentit qu'on lui prenait le bras, et la voix de sa mère qui disait doucement:

— Viens, Claude! Eloignons-nous d'ici... Viens!...

— Quoi! ma mère! Que se passe-t-il donc?

— Un malheur épouvantable!

— Thérèse! Ma sœur!...

La veuve ne répondit pas; elle entraînait son fils, en balbutiant:

— Tout à l'heure... Je vais t'expliquer... Ensuite!

**Appel contre le danger du Bolchévisme**

Notre pays a connu la grève générale, débüt de toute menace bolchéviste; si tout s'est terminé sans guerre civile, il ne s'ensuit pas que nous soyons à l'abri de récidives plus graves encore; tout, au contraire, semble clairement nous menacer d'un retour du mouvement révolutionnaire. Des gens sans aveu projettent de mettre notre patrie en coupe réglée et d'y faire triompher les principes et les agissements de la révolution russe qui, dans son œuvre absurde de destruction, surpasse en terrorisme tout ce que l'histoire des révolutions les plus sanglantes avait enregistré.

C'est toute la vie économique de notre pays qui est en jeu! D'un jour à l'autre, des richesses incalculables, fruits du travail commun à toute une nation, peuvent être anéantis par la seule réalisation des idées russes en Suisse.

Tous les Suisses ont le devoir de réagir contre ces funestes tendances révolutionnaires, et de collaborer activement à la lutte pour la sauvegarde de la haute culture acquise par notre pays. Aussi le Comité des Suisses de Russie se propose-t-il d'éditer et de distribuer en masse une brochure dans laquelle figureront des articles écrits exclusivement par des Suisses revenus depuis peu de Russie. Témoins oculaires et victimes innocentes, ils s'emploieront à retracer de façon véridique et péremptoire, les événements vécus sous le régime bolchéviste en Russie. Impressionnants et inédits, ces documents sur les actes effrayants d'un gouvernement issu de la haine et de la vengeance, doivent ouvrir les yeux de nos compatriotes, éclairer leur conscience, et leur montrer le danger qui menace notre patrie.

Jusqu'à présent, cette initiative a rencontré partout un favorable accueil. Aujourd'hui, c'est à ceux qui ont conscience du danger que s'adresse cet appel: Aidez de votre appui la lutte entreprise! Appuyez par votre esprit de sacrifice et de solidarité patriotique l'œuvre commencée! Que chacun fasse son devoir et donne au Comité des Suisses de Russie l'appui financier dont il a besoin.

Les sommes peuvent être versées au compte du Comité des Suisses de Russie, auprès de la Société de Banque Suisse, à Genève et Lausanne.

Une commission spéciale surveillera l'emploi des fonds. L'excédent sera versé au Comité de secours des Suisses de Russie nécessairement.

A. MAUNOIR, H. MICHELI, CHUARD, DE CÉRENVILLE, MUSY, BERSIER, Colonel YERSIN, PIGUET, BONHOTE, DE DARDEL, conseillers nationaux. SIMON, député aux Etats. Prof. PH. BRIDEL, CH. BURNIER, ED. JUNOD, F. ARCHINARD.

Genève et Lausanne, décembre 1918.

**MARTIGNY**

**Le souvenir des Internés**

Pendant les fêtes de fin d'année, les deux bronzes offerts par les internés français à la Ville de Martigny et au Dr Ribordy seront exposés aux vitrines de la Bijouterie Henri Moret.

**Chœur d'Hommes**

La soirée choucroute annuelle du Chœur d'Hommes est fixée au mardi 31 décembre, à 7 h. 1/2, dans le spacieux local de la Société, rue d'Octodure. Tous ceux qui ont gardé le souvenir de la soirée de l'année dernière et des bons moments qui y ont marqué le passage de 1917 à 1918 ne manqueront pas d'annoncer leur participation à celle de cette année. Les membres passifs et les amis de la Société sont cordialement invités. Toutefois, le nombre de places étant limité, on est instamment prié de s'inscrire chez M. Etienne Rouiller.

Nous apprenons avec plaisir qu'il s'est constitué, au sein de la Société, un groupement littéraire ayant pour but de choisir et de mettre à l'étude des œuvres du meilleur goût et des meilleurs auteurs, et que très prochainement (pour les Rois, si nous sommes bien renseignés) le public de Martigny aura le plaisir d'applaudir ces acteurs, anciens et nouveaux, dont on dit le plus grand bien. Pour ne rien négliger, le groupement littéraire s'est assuré le concours de quelques charmantes demoiselles, membres du Chœur de Dames, dont l'éloge n'est plus à faire.

**Loto en faveur de nos soldats**

Il s'est fondé dans notre localité une société de jeunesse sous le nom de « Cercle Amical de Martigny »; son but est le développement de l'amitié et de la camaraderie. Les jeunes gens qui désiraient en faire partie n'ont qu'à adresser une demande écrite au secrétaire, M. Georges Saudan.

Par la même occasion, nous avons l'honneur d'informer le public de Martigny et environs que nous avons organisé pour le jour de Noël, dès 11 h. du matin, un grand loto, au Café de la Place, en faveur des soldats grippés de la 1<sup>re</sup> division.

Nous espérons que le public y viendra nombreux, tant pour coopérer à cette bonne œuvre que pour encourager notre jeune société.

**Ravitaillement**

La distribution des cartes et tickets pour le mois de janvier aura lieu les 26, 27, 28, 30 et 31 décembre, dans l'ordre suivant:

Jeu	matin	pour les lettres A B.
	après-midi	» » C D.
Vendredi	matin	» » E F G.
	après-midi	» » H I J K L.
Samedi	matin	» » M N O.
	après-midi	» » P Q R.
Lundi	matin	» » S T U.
	après-midi	» » V X Y Z.

**Foire du 31 décembre à Monthey**  
Sur la place de foire  
**Grande vente de socques**  
de tous les numéros

**Caroubes pour chevaux**  
L'Office cantonal de ravitaillement, à Sion, dispose d'une certaine quantité de caroubes pour l'affouragement des chevaux. Les propriétaires de chevaux qui en désirent sont invités à s'annoncer à l'adresse ci-dessus jusqu'au 27 décembre, en indiquant le nombre de chevaux et la quantité désirée.

**CHEVAUX**

Grand choix de chevaux et juments pour tout service, ainsi que jeunes chevaux de 2 à 4 ans, provenant des Franches-Montagnes. — Arrivages journaliers.

**Maison Adolphe LÉVY**  
**Commerce de chevaux - MORGES**

Ventes et échanges — Facilités de paiement  
Téléphone N° 21

P.-S. — Ensuite de la vente libre des chevaux, faculté de faire des achats et ventes sans difficultés et comme avant la mobilisation de 1914.

**Socques remontées à neuf**  
avec des chaussures en très bon état et désinfectées, de tous les numéros assortis: pour hommes, de 5 à 8 fr.; pour dames, de 4 à 6 fr.; pour enfants, selon la pointure. Envoi journalier. Indiquer le numéro et l'adresse exacte. Echange admis. **Cordonnerie MASINI-ZANOLI, Martigny-Ville.** J'achète toutes chaussures usagées et articles en cuir. On se rend à domicile. Réparations. Chaussures sur mesure.

**Banque Commerciale Valaisanne**

**CH. EXHENRY & C<sup>ie</sup> — MONTHÉY**  
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse  
Se charge de toutes opérations de banque  
**Prêts hypothécaires**  
REÇOIT DES DÉPÔTS D'ARGENT A 5 %

**4.000.000 d'œufs**  
ont été remplacés depuis une année par nos œufs entiers. Les œufs entiers sont un véritable mélange de blancs et de jaunes d'œufs évaporés, préparés en Chine avec des œufs frais de poules.

Les œufs entiers remplacent les œufs frais, pour omelettes, puddings, sauces, pâtisseries, soupes, crèmes, etc.

Les œufs entiers frais donnent d'excellents œufs brouillés et omelette soufflée.

Nos œufs entiers sont en vente dans tous les bons magasins d'épicerie, consommation, comestibles, etc.

**Exigez la marque H. W. Z.**

Seul fabricant:  
**H. Weilenmann & Co., A.-G.**  
Fabrique de Pâtes alimentaires, Zurich  
Concessionnaires exclusifs pour la Suisse romande:  
**Petitpierre Fils & Co., Neuchâtel** (Maison fondée en 1848)

**Bâtiment à vendre**

A vendre à Martigny-Ville bâtiment pouvant s'adapter à usages industriels ou agricoles et ayant appartement de 6 pièces pouvant se transformer en deux appartements. Bâtiment ayant eau et électricité. — Conditions avantageuses. S'adresser à M. C. BESSON, architecte, Martigny.

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE — LAUSANNE**

Grand-Chêne 11  
Capital-Actions .... Fr. 82.000.000  
Réserve ..... Fr. 27.750.000

Nous délivrons des

**OBLIGATIONS 5%**

de notre Banque, de 2 à 5 ans de terme, remboursables sans autre à l'échéance, munies de coupons semestriels.

Nous bonifions

4 % sur livrets de dépôts

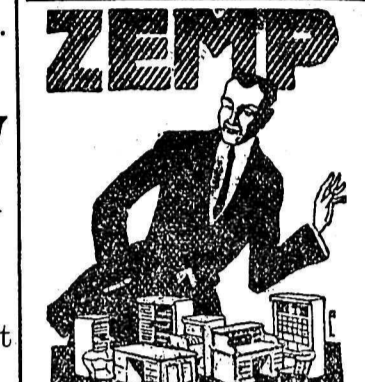
et recevons des dépôts en

**Compte à terme fixe**  
(3, 6, 12 mois), aux meilleures conditions: 4 % à 5 %  
Chèques postaux II-3

**A louer à Martigny petit appartement**  
meublé ou non de 2 chambres et cuisine au 3<sup>me</sup> étage. S'adresser au vétérinaire Délayes.

**Singer**  
à Coudre  
**CADEAU**  
Fin d'Année  
Utile et Agréable

**Compagnie Singer Martigny**



**MEUBLES DE BUREAUX**  
Classements Verticaux  
Fichiers pour contrôles  
Comptabilités  
PRIX DE FABRIQUE  
Demandez prospectus ou propositions  
Seul concessionnaire pour la Suisse romande  
**BAUMANN-JEANNERET GENEVE**  
49, Rue du Stand

Voulez-vous faire un

**cadeau?**

Adressez-vous à **M. Lucien Riedweg**, coiffeur, à Martigny-Ville. Pour 5 fr. seulement, vous aurez: Un flacon brillant, une savonnette, un flacon quinine, 2 shampoing, un tube sérodent; Pour 13 fr.: Un rasoir sûreté avec lame, un savon à barbe, un bol à barbe, un pinceau et une boîte de poudre.

**DOMAINE**

On cherche à acheter ou à louer beau petit domaine de 2 à 4 hectares avec solides bâtiments dans la vallée du Rhône, de préférence à Martigny ou à Monthey. Offres avec indications précises et prix, sous chiffre 678, à Publicitas S. A., Sion

**Sage-femme diplômée**  
**Mme Dupasquier-Bron**  
Place du Port, Genève  
Pensionnaires. Soins médicaux. Prix modérés.  
Téléphone 42.16.  
Clinique sur France

**Voici la meilleure adresse**  
pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la **Boucherie Chevaline Centrale**  
Louve 7, Lausanne  
Maison ne les revendant pas pour le travail  
Téléphone: Jour 15.36, nuit et dimanche 12.80.

**Viande de cheval**

Rôti, sans os ni charge 3 fr. 50  
Bouilli, avec os 2 fr. 50  
Viande désossée pour faire la charcuterie le kg. fr. 3.20.  
expédié à partir de 2 kg. la **Boucherie Chevaline Centrale**  
Louve 7, LAUSANNE

**A vendre un bon pré**  
de 3 mesures environ sis « aux Prés-Beudin », commune de Martigny-Ville. — Pour traiter s'adr. à l'avocat Henri Chappaz Martigny-Ville. Téléphone 139

**A vendre**  
pour cause double emploi **machine à écrire**  
en bon état.  
Conditions exceptionnelles.  
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse

**Cuisinière**  
On demande dans une villa du Bas-Vallais, une personne de toute moralité et sachant bien cuisiner. Gage 50 à 60 fr par mois. Adresser les offres avec copies de certificats sous chiffres G 28463 L. Publicita S. A. Lausanne.

**Appareils photographiques pour amateurs**  
Grand choix  
chez **SCHNELL**  
Place St-François, Lausanne  
Demandez le catalogue No gratuit.

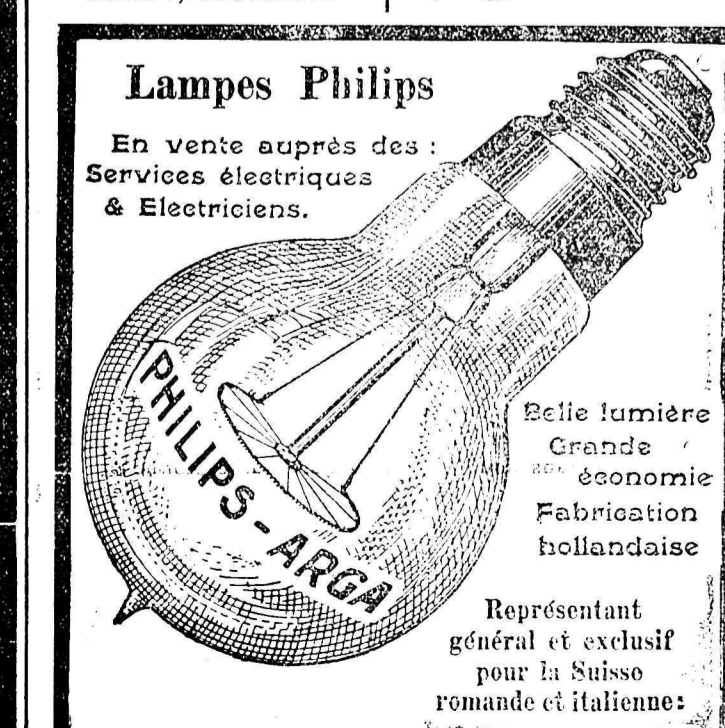
**Sécateur**  
avec lame en acier an glais forgé garanti.  
Modèle suisse fr. 5.5  
» fort 7.5  
» extra-fort 9.-  
» Valais, soigné 9.5  
» » fort 14.-  
Neuchâtel  
extra fort (21cm) 14.5  
Même modèle (23cm) 15.-  
Modèle Le Parisien  
extra fort (20cm) 15.-  
Même modèle (22cm) 16.-  
**Catalogue gratis**  
**Louis TROST, Fabr., Yvernois**  
Réparations et aiguisage en tous genres

**Rhumatismes**  
Varices, Hémorroïdes et toutes les maladies de la peau: Engélures, Crevasses, Brûlures, Blessures, Démangeaisons, Furoncles, etc.  
sont radicalement guéries par le **SAVON DU CHALET**  
composé exclusivement d'essences de plantes. Prix du pot avec mode d'emploi 2 fr.; la boîte de 2 tubes fr. 2.50. En vente dans les pharmacies: Dénériaux, à Sion; Loyev, Martigny-Ville; A. Pulpe, Carraux, Monthey; Jos. Gensch, Brigue et au Dépôt général des Produits du Chalet, Genève.  
Aux mêmes adresses, l'ANTI-GRIPPE et l'ANTI-CORYZA du CHALET, le meilleur et le plus agréable désinfectant des voies respiratoires. Prix du tube av. mode d'emploi fr. 1.50.

**Achats de peaux**  
Sauvages, Renards, Putois, Fournes, Martres  
aux plus hauts prix du jour  
**AU LEOPARD**  
Galeries du Commerce  
LAUSANNE

**Contre Tou Grippe, Coqueluche, Rouge**  
prenez le

**Lampes Philips**  
En vente auprès des Services électriques & Electriciens.  
Belle lumière Grande économie Fabrication hollandaise  
Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne:





## Vente aux enchères

L'avocat Denys Morand, à Martigny-Bourg, agissant pour les Hoirs de feu M. Emile Simonetta, au même lieu, exposera en vente aux enchères publiques, dimanche 29 décembre 1918, à 2 h. de l'après-midi, au Café des Trois-Couronnes, à Martigny-Bourg :

Un pré-marais à l'Ancienne Pointe, sur Martigny-Bourg, de 3075 m<sup>2</sup>, un pré au Vernay, sur Martigny-Ville, de 2105 m<sup>2</sup>, un pré au Grand-Sort du Bourg, sur Martigny-Bâtiaz, de 1429 m<sup>2</sup>. Les conditions de vente seront lues à l'ouverture des enchères et peuvent être consultées dès ce jour, à l'Etude du soussigné. Denys Morand, avocat.

## A vendre à Saxon

une maison d'habitation avec magasin donnant sur l'avenue de la Gare et un terrain de 900 m<sup>2</sup> donnant sur la place de la Gare.

S'adresser à Conserves, Saxon.

## Avis à la population

Malgré maints avis antérieurs, les Usines électriques G. Stachelin, à Vernayaz, doivent reconnaître qu'il n'en est pas tenu compte, en ce qui concerne la protection des lignes électriques.

En effet, des mains criminelles continuent à casser les isolateurs de nos lignes à haute tension, état de choses nous causant de grandes pertes et dérangements.

Aussi, en cas de renouvellement de pareils faits, nous déclinons toute responsabilité pour l'interruption de courant qui se produira inévitablement dans toutes les localités desservies par nos usines.

Les 28 et 29 novembre, des personnes s'étant de nouveau permis ces actes de vandalisme, soit en cassant des isolateurs, soit en lançant des fils de fer sur nos lignes près de Leytron, il en est résulté une interruption de courant provoquant la suspension d'exploitation du tram Martigny-Gare et Bourg, ainsi que du chemin de fer Martigny-Châtelard, causant ainsi de graves dérangements.

Désireux de remédier à cet état de choses déplorable, dans l'intérêt de tous les abonnés, nous promettons

une récompense de 500 fr.

à la personne pouvant, avec preuves à l'appui, nous dénoncer le ou les coupables.

A cette occasion, nous croyons également utile de rappeler les dispositions de la loi sur la matière, du 2 juin 1902 :

Art. 55. — Celui qui, à dessein, par un acte ou une omission quelconque, endommage ou met en danger une installation électrique, sera puni :

- de l'emprisonnement s'il a exposé des personnes ou des choses à un danger grave ;
- de l'emprisonnement ou de la réclusion jusqu'à 10 ans, dans le cas de dommage considérable causé aux choses ;
- de l'emprisonnement ou de la réclusion, si une personne a été blessée grièvement ou tuée.

VERNAYAZ, le 30 novembre 1918.

Usines électriques G. Stachelin  
Vernayaz.



## Achetez vos montres

directement au fabricant, vous serez certain d'être servi le mieux et le plus avantageusement. Demandez catalogue spécial gratuit pour montres bracelets modernes et garanties à

**F'que „La Duchesse”**

Parc 31, La Chaux-de-Fonds

## Boucherie chevaline

Cheneau de Bourg, 35, LAUSANNE

J'expédie contre remboursement belle viande de cheval, sans os, 1<sup>re</sup> qualité 3 fr. le kg. ; 2<sup>me</sup> qualité 2 fr. 60 le kg. ; Bouilli avec os 1 fr. 80 le kg. ; saucissons extra, 3 fr. 50 le kg.

Téléphone 16-21

Henri DORSAZ

## Jeune homme

actif et sérieux âgé de 18 à 25 ans, est demandé pour un commerce à Martigny.

S'adresser sous chiffre L960 C poste restante, Martigny-Ville.

## Pianos-Harmoniums

Violons, Mandolines, Guitares, Tambours, Gramophones et Disques, Accordéons, Boîtes à musique.

H. Hallenbarter - Sion

## Boucherie chevaline

Pontaise, 26

LAUSANNE

Tous les jours, viande de premier choix.

Viande salée

Saucissons

Viande fumée

Cervelas extra

Gendarmes

Expéditions à partir de 2 kg.

T. 3396

Vve REYMOND.

On demande

pour la France

30 bûcherons

Gage 15 20 fr. par jour. On est

logé. Pension 3.50 sans vin.

On fournit les outils.

au Bureau placement - Bagnes

A liquider

quantité de

Lits, Fauteuils,

Tables, Canapés.

chez Emile VÉROLET, Fully

Sage-femme diplômée

M<sup>me</sup> Nockemson

19, Chantepoulet, Genève

(près de la gare) Tél. 76.93

Consultations tous les jours.

Soins médicaux. Reçoit pensionnaires. — Prix modérés. — Man spricht deutsch.

## Ouverture des Grands Magasins

## „Aux Galeries Valaisannes”

à Vernayaz

Monsieur Maurice MOTTIER, négociant à Vernayaz, a l'honneur d'informer la population de la région de l'ouverture de ses nouveaux magasins.

Par le choix important et la qualité de ses marchandises, il espère pouvoir donner satisfaction à tous ceux qui l'honoreront de leur confiance.

Jouets pour Noël et Nouvel-An — Etrennes utiles

Chapellerie — Bonneterie

Confection pour dames et messieurs

Chaussures — Mercerie

Denrées alimentaires et coloniales

Ferronnerie — Clouterie

Fournitures générales pour l'industrie

## Grande vente de bois à Illarsaz

A vendre pris sur place ou rendu sur wagon en gare d'Aigle

### Bois en grume

environ

86 m <sup>3</sup> beaux	peupliers Carolins	25 m <sup>3</sup> beaux	frênes
15 m <sup>3</sup> »	peupliers Argentés	30 m <sup>3</sup> »	chênes
15 m <sup>3</sup> »	peupliers Italiens	18 m <sup>3</sup> »	bouleaux
7 m <sup>3</sup> »	peupliers noirs	15 m <sup>3</sup> »	saules

### Bois de feu

70 stères provenant des bois ci-dessus.

800 à 1000 stères de belles vernes.

Pour voir ces bois, s'adresser à M. Sylvain Défago, à Illarsaz. Téléphone 22.

Adresser les offres aux propriétaires soussignés pour le 31 décembre 1918 au plus tard.

A vendre également en bloc ou en parcelles :

**Ferme (habitations, granges, écuries)**

avec 500.000 m<sup>2</sup> de prés et champs et 900.000 m<sup>2</sup> de marais, flachères et bois.

C. de WERRA et M. DIONISOTTI, St-Maurice.

Téléphone 32 ou 50.

## La Banque Tissières à Martigny

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants :

Dépôt de 1 à 2 ans 4 1/2 %

„ „ 3-5 ans 5 %

„ sur carnet d'épargne 4 1/4 %

„ en compte-courant 3 1/2 - 4 %

Prêts hypothécaires — Comptes-courants

Avances sur titres. Encaissement de coupons.

Toutes opérations de banque

## La Petite Revue

Journal National Suisse, paraissant à Lausanne les mardi, vendredi et dimanche matin est envoyé

gratuitement

dès ce jour au 31 décembre 1918 à tout nouvel abonné pour l'année 1919 entière.

La Petite Revue est le plus grand et le meilleur marché des journaux tri-hebdomadaires. — Un an, 6 fr. — On s'abonne par versement de 6 fr. 05 à notre compte de chèques N. 176 ou par carte à l'administration de la Petite Revue, Lausanne.

## En plus

des occasions déjà annoncées

nous mettons en vente jusqu'au

31 décembre seulement

I Série d'écharpes laine 0.95

I Série blouses en lainage et fantaisie 5.50

I Série blouses de soie et crêpe de Chine 7.85

I Série de jupons moire et soie 6.50

I Série d'écharpes velours doublées satin 9.50

I Série jaquettes drap noir pure laine 24.50

Jamais nos comptoirs n'ont présenté autant d'Occasions

vraiment réelles

Dès aujourd'hui, distribution de magnifiques calendriers illustrés

Grands Magasins

## Ville de Paris, Martigny

les meilleur marché du canton

Mercredi 25 décembre 1818, jour de Noël

dès 11 h. du matin

Café de la Place, Martigny-Ville

## LOTO

organisé par le Cercle amical en faveur des soldats grippés de la 1<sup>re</sup> division

Une grande salle attenante sera réservée aux dames

## EXPOSITION de PEINTURE

en vitrine de l'Atelier de M. Dorsaz, photographe

MARTIGNY (Avenue du St-Bernard)

AQUARELLES DE J. HANF architecte décorateur

## L'Huilerie Tornay, à Martigny-Bourg

sera ouverte à partir du 26 décembre et tous les mercredis, jeudis et vendredis des semaines suivantes. Si la quantité est suffisante n'importe quel jour de la semaine.

Se recommande. Vve X. TORNAY.

## A vendre beaux porcelets

de toutes grandeurs chez M. Paul Rouiller, Martigny-Ville.

On demande pour famille de 3 personnes dans le Bas-Valais

## Bonne à tout faire

sachant également faire la cuisine. Adresser les offres sous chiffre M 28249 L Publicitas S. A. Lausanne.

## Sage-femme 1<sup>re</sup> classe

M<sup>me</sup> R. Zabarini

Dipl. de l'Univ. de Turin et Maternité de Genève

19, rue du Mont-Blanc, Genève

près Gare

Consultations. — Man spricht deutsch. — Téléphone 11.39.

## LA CHAUSSURE!

voilà un

## cadeau utile

à l'occasion des jours de fête

Grâce au grand stock disponible, nous pouvons offrir à notre clientèle LA CHAUSSURE encore à des Prix très avantageux

Bott. enfants feutre gris, bouts cuir 18/21 22/26 6 80 8 30	Bott. enfants feutre gal. cuir 22/26 8 80 Qualité extra 22/26 10 30	Bott. enfants box, avant-pied cuir ciré, bts fer, forte semelle 22 26 8.90	Bott. fillettes et garçons cuir ciré, faux bouts 26/29 30/35 15.— 18.—	Bott. fillettes et garçons cuir ciré, sans cout. der., foré, rivets 26/29 30/35 15 50 17 50
Bott. fillettes et garçons Derby, chèvre chagrin, av.-p. Ross-box, ft bts 26/29 30/35 18 — 20.50	Bott. fillettes et garçons Derby, croch., Ross-box, av.-p. cuir ciré, ft bts 26/29 30/35 17.80 21.50	Soul. de travail pour dames cuir ciré, sans cout. derrière, rivets 36/43 24.—	Soul. de travail pour dames cuir ciré, cout derrière, sans doublure 36/43 23.50	Soul. dimanches pour dames cuir ciré, faux bouts 36/42 25.—
Soul. dimanches pour dames cuir ciré, faux bouts, un rang de clous 36/38 23 50	Soul. dimanches pour dames cuir ciré, faux bouts, qualité extra 36/42 27.—	Soul. dimanches pour dames Derby, croûte de veau, sem. forte, faux bts, qualité extra 36/42 31.—	Soul. dimanches pour dames Derby, Ross-box, bouts 36/42 34 50	Soul. dimanches pour dames Derby, Ross-box, bts vern. talon 1/2 haut. 36/42 35.—
Soul. de travail pour hommes Napol. croûte ferrage fort 40/46 29 50	Soul. de travail pour hommes Napol. croûte ferrage fort 1/2 soufflet 40/46 33.—	Soul. de travail pour hommes Derby mont., sans cout. der., 1/2 soufflet, ferr. fort 40/46 35.—	Soul. dimanches pour hommes Derby, cuir ciré, bouts, forte semelle 40/46 32.—	Soul. dimanches pour hommes Derby, Ross-box, bouts 40/46 35.—

De nombreux articles en dessous des prix indiqués, selon les numéros disponibles

SOCQUES EN TOUS GENRES

Articles de sport en tous genres -- Caoutchoucs dans les Nos 45-47

Réparations promptes et soignées - Furol

Il sera distribué un joli Calendrier de poche à chaque client faisant un achat

Chaussures Modernes S. A. Succ. de Grandmoulin Frères Martigny

## Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY - SIERRE

St-Gall, Zurich, Rorschach, Olten, Appenzell, Brigue, Schwyz,

Capital de garantie et réserves : Fr. 3.400.000—

La Banque accepte des dépôts à :

- 4 % en comptes-courants
- 4 1/4 % en comptes-d'épargne
- 4 1/2 % en comptes de dépôts
- 4 3/4 % contre obligations à 1-3 ans de terme
- 5 % contre obligations à 3-5 ans de terme

Ouvertures de comptes en francs français, à vue, sous préavis et à terme fixe

Toutes opérations de banque

## Union de Banques Suisses

2, Place St-François — LAUSANNE — 2, Place St-François

Capital et Réserves : 61 millions 900.000 francs

Nous recevons des fonds en dépôt aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

## Certificats de Dépôts

nominatifs ou au porteur avec coupons annuels ou semestriels

à 1 an intérêt 4 1/2 %

de 2 à 5 ans „ 5 %

Achat et vente de titres - Gestion de fortunes - Ouverture de crédits commerciaux avec ou sans garantie - Avance sur titres - Escompte d'effets de commerce - Change de monnaie et bi lets étrangers.